

Sallanches

LA VILLE AU PAYS
DU MONT-BLANC

SYANE

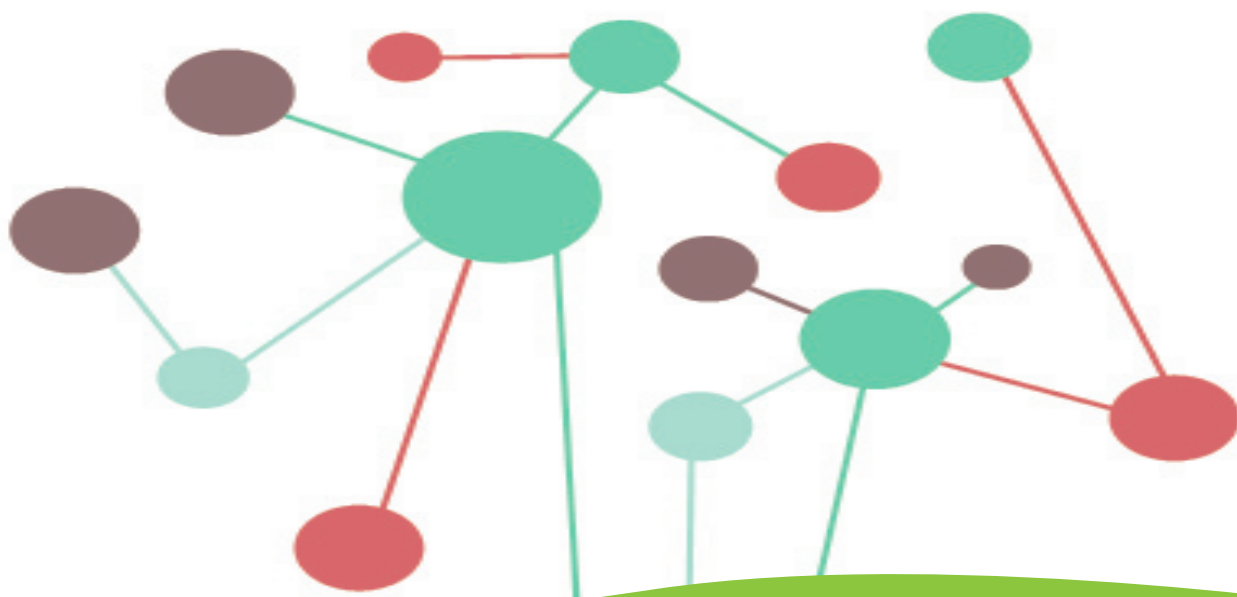
SYNDICAT DES ÉNERGIES ET DE L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DE LA HAUTE-SAVOIE

DOSSIER DE PRESSE

La Ville de Sallanches s'engage pour la mobilité électrique



VENDREDI 30 JUIN 2017
Inauguration de la **borne du SYANE**
et de la mise en circulation de la
navette électrique estivale



CONTACTS PRESSE
Julien Crugnola et **Virginie Lebon**
communication@sallanches.fr
Tél. 04 50 91 27 27

LE MOT DU MAIRE

SALLANCHES S'ENGAGE POUR LA MOBILITÉ DOUCE

Sallanches est un point de passage important du trafic de proximité (trajets domicile-travail), **commercial** (trafic routier vers le tunnel du Mont-Blanc) **et touristique**, situé au carrefour de la haute Vallée de l'Arve, du Val Montjoie et du col de Megève. Si cette situation géographique est une chance pour le dynamisme économique de la Ville, elle entraîne une **augmentation de la circulation routière dans le centre-ville**, et pose des **problèmes de nuisance sonore ou de qualité de l'air**.

Si nous sommes conscients des efforts qui restent à engager, comme l'amélioration des réseaux cyclistes et piétons, l'accessibilité aux transports publics et à des moyens de transports non-motorisés, **la mobilité douce reste un dossier prioritaire** en matière de développement durable. Ces dernières années, **nous avons lancé ou soutenu plusieurs projets** ayant pour objectif de :

- **favoriser l'usage des transports en commun et du covoiturage** : mise en place d'une navette électrique estivale avec l'Office de tourisme, aménagement d'un parc relais avec le Conseil départemental, fonctionnement du Montenbus avec la Communauté de communes, etc.
- **favoriser la marche et les modes doux** : aménagement de nouveaux itinéraires de bandes cyclables, élargissement des voies piétonnes et entretien des sentiers pour rendre les promenades à pied plus agréables, etc.
- **fluidifier le trafic routier et sécuriser le centre-ville** : aménagement de zones à vitesse modérée et de ralentisseurs, création de deux ronds-points sur l'avenue du Mont-Blanc à l'automne, etc.

Nos services doivent également montrer l'exemple. C'est pourquoi nous avons engagé plusieurs actions concrètes, comme le **développement d'un parc de véhicules électriques et hybrides** ou la **mise à disposition de vélos électriques pour les agents de la Ville**, notamment pour les patrouilles de la Police municipale. A cela, s'ajoutent des **actions menées quotidiennement par nos services** dans le cadre de leurs missions : limiter les impressions, respecter les consignes de tri des déchets, éteindre les ordinateurs le soir, etc.

Georges MORAND
Maire de Sallanches,
Président de la CCPMB,
Conseiller départemental

MISE EN SERVICE DE LA BORNE DE RECHARGE ÉLECTRIQUE SYANE

Ce vendredi 30 juin, Georges MORAND, Maire de Sallanches, et Jean-Paul AMOUDRY, Président du SYANE - Syndicat des Energies et de l'Aménagement numérique de la Haute-Savoie - ont inauguré la **première borne de recharge pour véhicules électriques** à Sallanches.

Ce nouveau service de recharge électrique s'inscrit **en complémentarité des actions liées à la mobilité douce** (pistes cyclables, navette électrique estivale, véhicules et vélos électriques pour les agents...), déjà engagées par la Ville de Sallanches, et qui contribuent notamment à la réduction des gaz à effet de serre.

OÙ RECHARGER SA VOITURE ÉLECTRIQUE À SALLANCHES ?

Situé au parking Charousse (parking des camping-cars, route du Fayet), ce nouveau service permet aux usagers de recharger leur véhicule électrique sur le domaine public, **7 jours sur 7 et 24 heures sur 24**.

Accessible avec ou sans abonnement, **cette borne propose plusieurs moyens de paiement** : paiement en ligne par smartphone, carte bancaire sans contact, badge abonné. A noter que **le coût moyen est de 3 euros pour une recharge d'une heure**, pour une personne abonnée.

A noter qu'**une deuxième borne de recharge électrique sera prochainement mise en service au parking du Rosay**, près du gymnase de la Ville.



CHIFFRES CLÉS

> **1 borne de recharge électrique** SYANE en service sur la Ville de Sallanches, pour un coût de 14 000 euros, dont **3 250 euros pris en charge par la Ville**.

> **27 bornes de recharge électrique** SYANE actuellement en service sur le département de la Haute-Savoie, avec **un objectif de 130 bornes déployées**, ou en cours d'études, à la fin de l'année 2017. Le montant total de l'opération s'élève à 3,8 millions d'euros.

Avec l'appui de :





MISE EN CIRCULATION D'UNE NAVETTE ÉLECTRIQUE GRATUITE TOUT L'ÉTÉ

Afin de faciliter les déplacements des habitants et des vacanciers, une **navette électrique gratuite et sans réservation** circulera sur la commune de Sallanches, tous les jours entre le samedi 1^{er} juillet et le dimanche 27 août 2017.

Ce nouveau service de transport, proposé par l'Office de tourisme de Sallanches, **emmènera les usagers à Burzier** (départ des sentiers de randonnée), **aux Lacs des Ilettes** et **à la cascade d'Arpenaz**, ou **dans le centre-ville et ses alentours** (centre commercial, gare, hôpital, piscine, etc.).

Ce service est gratuit, accessible à tous, habitants comme vacanciers, **et sans réservation**. "La navette électrique peut accueillir jusqu'à 22 personnes, et est accessible aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes", indique Karine BOTTOLLIER-CURTET, Directrice de l'Office de tourisme de Sallanches.

OÙ PRENDRE LA NAVETTE ÉLECTRIQUE À SALLANCHES ?

Sur le même principe que le bus, **les usagers sont invités à se présenter aux arrêts prévus pour cette opération**. "Nous utilisons les arrêts de bus existants, sur lesquels nous avons installé des panneaux avec les horaires de passage de la navette électrique", explique Karine BOTTOLLIER-CURTET.

Les personnes intéressées par ce nouveau service peuvent **se renseigner sur les arrêts et les horaires de la navette auprès de l'Office de tourisme de Sallanches** :

- à l'accueil (horaires d'ouverture : du lundi au samedi, 9h-12h30 et 14h-18h30 et le dimanche, 9h30-12h30),
- par téléphone au **04 50 58 04 25**,
- sur le site internet **www.sallanches.fr**.

ARRÊTS ET HORAIRES COMPLETS > **PAGE SUIVANTE**



UNE APPLICATION DISPONIBLE

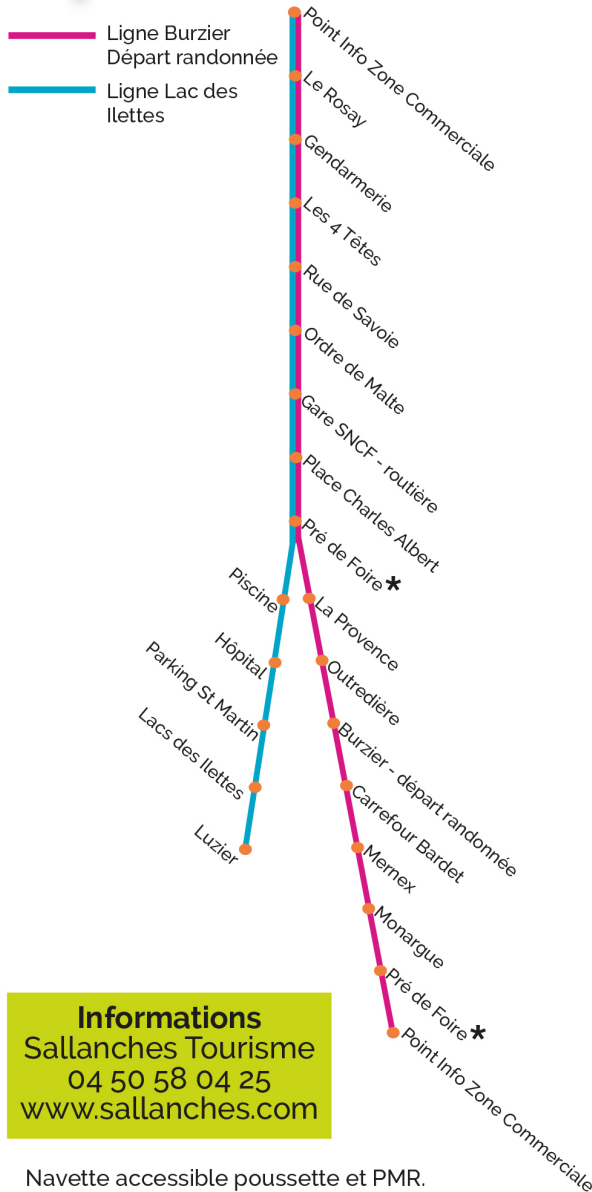
Développée par le service SIG de la Ville de Sallanches, **l'application "Où trouver la navette électrique ?" est également disponible**. Depuis leur ordinateur, leur tablette ou leur smartphone, **les usagers ont accès à une carte interactive**, sur laquelle ils peuvent situer les arrêts et les horaires de la navette électrique.

> **Application disponible** sur **www.sallanches.com**

Navette Gratuite

SANS RESERVATION
 Du 1^{er} juillet au 27 août 2017

Sallanches



Informations
 Sallanches Tourisme
 04 50 58 04 25
 www.sallanches.com

Navette accessible poussette et PMR.

Horaires du 01/07/17 au 27/08/17

Ligne Burzier - Départ randonnée	Horaires	
Point Info Zone Commerciale	09:00	16:00
Le Rosay	09:01	16:01
Gendarmerie	09:02	16:02
Les 4 Têtes	09:04	16:04
Rue de Savoie	09:08	16:08
Ordre de Malte	09:09	16:09
Gare SNCF	09:13	16:13
Place Charles Albert	09:18	16:18
Pré de Foire	09:20	16:20
La Provence	09:26	16:26
Outrédière	09:28	16:28
Burzier	09:35	16:35
Carrefour Bardet	09:38	16:38
Mernex	09:43	16:43
Monargue	09:46	16:46
Pré de Foire	09:49	16:49
Point Info Zone Commerciale	09:56	16:56

Ligne Lac des Ilettes	Horaires		
Point Info Zone Commerciale	10:00	13:00	17:10
Le Rosay	10:01	13:01	17:11
Gendarmerie	10:02	13:02	17:12
Les 4 Têtes	10:04	13:04	17:14
Rue de Savoie	10:08	13:08	17:18
Ordre de Malte	10:09	13:09	17:19
Gare SNCF	10:13	13:13	17:23
Place Charles Albert	10:18	13:18	17:28
Pré de Foire	10:21	13:21	17:31
Piscine	10:27	13:27	17:37
Hôpital	10:29	13:29	17:39
Parking St Martin	10:36	13:36	17:46
Lacs des Ilettes	10:41	13:41	17:51
Luzier village	10:46	13:46	17:56
Lacs des Ilettes	10:51	13:51	18:01
Parking St Martin	10:56	13:56	18:06
Hôpital	11:01	14:01	18:11
Piscine	11:03	14:03	18:13
Gare SNCF	11:08	14:08	18:18
Place Charles Albert	11:13	14:13	18:23
Pré de Foire	11:16	14:16	18:26
Gendarmerie	11:20	14:20	18:30
Les 4 Têtes	11:22	14:22	18:32
Rue de Savoie	11:26	14:26	18:36
Point Info Zone Commerciale	*	*	18:42

* Le samedi matin l'arrêt Pré de Foire n'est pas desservi en raison du marché.

* Arrêt non desservi



LA VILLE DE SALLANCHES DÉVELOPPE SON PARC DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES ET HYBRIDES

Après l'installation d'une borne SYANE et la mise en circulation cet été d'une navette électrique gratuite, la Ville de Sallanches poursuit ses actions pour le développement durable et **développe son propre parc de véhicules électriques.**

La Ville de Sallanches vient de s'équiper de quatre vélos électriques, ainsi que d'un véhicule hybride (de la marque Toyota), qui seront mis à la disposition des agents de la Ville pour leurs déplacements professionnels. A noter que deux vélos électriques sont déjà utilisés par les policiers municipaux dans le cadre de patrouilles de surveillance sur la voie publique.

Le parc de véhicules municipaux devrait prochainement être complété par un deuxième véhicule hybride et d'un autre véhicule tout électrique (de la marque Peugeot). Rappelons que le service Propreté Urbaine dispose déjà depuis plusieurs années d'un véhicule électrique utilitaire.

Le coût total de l'opération se monte à environ 60.000 euros HT, financé en majorité par les subventions liées aux fonds de transition énergétique, dans le cadre de la convention "Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte".



CHIFFRES CLÉS

- > **4 vélos électriques** (VAE) pour un coût de **9.597,60 euros HT**, **subventionnés à hauteur de 7.998 euros**, soit 80% du coût HT.
- > **1 véhicule de service électrique** pour un coût de **12.527,45 euros HT**, **subventionnés à hauteur de 48%** (+ bonus écologique).
- > **2 véhicules hybrides** pour un coût d'environ **32.000 euros**, **subventionnés à hauteur de 75%** (+ bonus écologique).
- > **Coût net pour la Ville de Sallanches** : environ **12.000 euros HT**.